

Lausanne, le 8 octobre 2019

Communiqué de presse

Deal de rue : le Grand Conseil fait deux pas importants **Deux propositions du PLR Vaud ont été acceptées, malgré des partis de gauche favorables aux dealers**

Deux interventions déposées par le PLR Vaud ont été discutées ce matin au Grand Conseil : l'initiative « Révision de la LFStup : Pour des peines privatives de liberté en cas de trafic dans l'espace public » et la motion pour augmenter la prévention du deal de stupéfiants dans le milieu scolaire. Si la première intervention, transformée en postulat, a été acceptée haut la main, l'initiative a été adoptée à une très courte majorité, grâce à la voix prépondérante du président.

La gauche parlementaire minimise le fléau que représente le trafic de drogues, qui nécessite pourtant des mesures concrètes et dissuasives. Elle préfère que les dealers arrêtés soient relâchés et tournent autour des écoles. C'est ce que retiendra le PLR Vaud à l'issue des débats de ce matin, qui ont porté sur [l'initiative pour réviser la LFStup](#), déposée par le PLR en 2018. Cette dernière demande au canton d'exercer son droit d'initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale afin de modifier la LFStup (loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes) dans le sens d'un durcissement. En effet, en lieu et place d'une peine pécuniaire, qui est une mesure insuffisamment dissuasive, l'initiative PLR demande qu'un dealer soit puni d'une peine privative de liberté si le trafic de stupéfiants a lieu dans l'espace public.

C'est à une voix près, celle du président UDC du Parlement, que l'initiative PLR a été renvoyée au Conseil d'État. C'est que le débat a été vif ce matin en plénum. Les partisans du texte (le centre droite de l'hémicycle) et ses opposants (la gauche parlementaire) ne sont pas tombés d'accord sur les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser le deal de drogue : **entre répression et laisser-aller**. Dans le cadre des débats, le Groupe PLR a rappelé que **le deal de drogue est un fléau et non une fatalité**, comme a pu le laisser entendre un député des Verts, pour qui une société sans drogue n'existe pas. Ce n'est pas l'avis du PLR Vaud, pour qui il est exclu de laisser des dealers vendre des drogues à proximité des écoles ou des places de jeux. La gravité de la situation n'apparaît pas aux yeux de la gauche, qui va jusqu'à comparer la lutte contre le deal de drogue à celle menée contre les chauffards. Par ailleurs, la Conseillère d'État en charge du dossier a semblé peu impliquée dans le débat, se cantonnant à citer des avis indéterminés de la « chaîne pénale ».

Pour le PLR, **la prévention et la sensibilisation sont également capitales**. C'est pourquoi il avait déposé, via le député Guy Gaudard, une [motion visant une meilleure prévention en milieu scolaire](#). Transformée en postulat, cette proposition a d'ailleurs été acceptée par le Grand Conseil ce matin. Le Conseil d'État devra ainsi réfléchir à des mesures efficaces destinées à la jeunesse, afin de sensibiliser cette dernière au risque des drogues.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Grégory Devaud, député PLR Vaud, 079 641 64 37

Guy Gaudard, député PLR Vaud, 079 447 30 25

Carole Dubois, cheffe du Groupe PLR au Grand Conseil, 079 602 83 36

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65

Le manque de place dans les prisons, agité par la gauche comme une excuse pour ne pas agir, est un argument intolérable pour le PLR Vaud. Quel soutien la gauche entend-elle apporter aux policiers qui arrêtent les dealers, si ceux-ci sont tout de suite relâchés ? Le PLR Vaud, conscient qu'une augmentation des peines privatives de liberté demandera des places de détention en suffisance, avait déposé, en même temps que les interventions mentionnées ci-dessus, des propositions concernant les places de détention ([résolution Marc-Olivier Buffat et consorts « Lutte contre le deal de rue »](#)) et la collaboration intercantonale en la matière ([interpellation Jean-Daniel Carrard « Est-ce qu'il y a une collaboration intercantonale quant à la gestion des places de détention, et si oui quelle est-elle ? »](#)).

Au niveau communal, le postulat « Pas de deniers publics dans la boulette! » avait été proposé au Conseil communal de Lausanne par l'élu PLR Philippe Miauton. Le but était d'éviter que des associations subventionnées par la ville et destinées à l'aide aux personnes dans le besoin n'attirent et ne soutiennent le deal. Le PLR Vaud a cependant été surpris d'apprendre que le postulat a été rejeté par la majorité de gauche lausannoise, sous prétexte qu'il n'y avait pas matière à se pencher sur cette question. On a de quoi être dubitatif.

Preuve que le chemin est encore long. Toutefois, les votes positifs de ce matin sur les objets PLR vont dans la bonne direction. Le PLR Vaud encourage le Conseil d'État à prendre ce dossier en main et continuera de défendre des mesures efficaces pour lutter contre un fléau, et non une fatalité.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Grégory Devaud, député PLR Vaud, 079 641 64 37

Guy Gaudard, député PLR Vaud, 079 447 30 25

Carole Dubois, cheffe du Groupe PLR au Grand Conseil, 079 602 83 36

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65